

Relais Petite Enfance

Charte des matinées d'éveil

Pourquoi le Relais Petite Enfance Propose des Matinées d'éveil ?

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation qui participe à la professionnalisation des Assistants Maternels. En ce sens, l'Animatrice du Relais Petite Enfance propose des **temps collectifs réguliers en itinérance sur le Territoire afin de soutenir les pratiques professionnelles et offrir des espaces de socialisation et de découvertes pour les enfants.**

Ces matinées sont régulièrement menées en collaboration avec les structures partenaires locales (médiathèque, centre social, EPHAD, etc.)

A qui s'adressent les matinées d'éveil ?

- **Les Assistantes Maternelles (AM)** en exercice sur les communes de l'Île de Noirmoutier (Barbâtre, la Guérinière, l'Epine et Noirmoutier en l'Île)
- **Les Gardes d'Enfants à Domicile (GED)** du territoire
- **Les enfants** accueillis par les AM et les GED

Les Bénéfices pour les Enfants :

- **Découvrir, explorer** de nouveaux espaces
- **Stimuler la curiosité, expérimenter et développer la confiance en soi**
- **Rencontrer** d'autres adultes et enfants et **évoluer au sein d'un petit collectif**
- **S'amuser, prendre du plaisir, s'épanouir...**

Les valeurs essentielles pour le bon déroulement des matinées d'éveil :

- **Respect mutuel** des participants aux matinées d'éveils et des enfants accueillis.
- **Respect** du matériel et des différents lieux d'accueil
- **Discrétion** personnelle et professionnelle (respect de l'intimité et de la vie privée de chacun, absence de jugement de toute nature)
- **Adopter** une posture professionnelle active et participative et une communication bienveillante envers les enfants.
- **Respect du rythme de l'enfant** (observation et adaptation aux rythmes de sommeil, de développement...)

Intérêts et bénéfices des matinées d'éveil pour les Accompagnants Petite Enfance :

- **Prendre une place active** aux côtés des enfants qu'ils accueillent tout en restant le repère rassurant et l'accompagnant privilégié
- **Profiter de ces opportunités pour observer** les enfants dans un contexte différent et ainsi, enrichir leur vision professionnelle
- **Découvrir** d'autres supports, outils et approches pédagogiques.
- **Trouver un espace ressource** pour rencontrer, découvrir, échanger et sortir de l'isolement
- **Se sentir soutenu** dans leur pratique et leur démarche de professionnalisation

L'engagement de l'Animatrice du Relais Petite Enfance :

- **Veiller** au bien-être des enfants et des adultes au respect du cadre des matinées d'éveil
- **Favoriser** un espace adapté à l'accueil des enfants et des AM / GED
- **Encourager et soutenir** les échanges sur les pratiques professionnelles
- **Informier et orienter** les professionnelles dans leurs démarches de formation continue

Relais Petite Enfance

Charte des matinées d'éveil

FOIRE AUX QUESTIONS

Comment Participer aux matinées d'éveil ?

L'animatrice Relais Petite Enfance vous transmet par mail un calendrier des matinées d'éveil. Il vous suffit de vous inscrire par retour de mail avant la date limite, en indiquant le nom, l'âge et le nombre d'enfants qui vous accompagnent en fonction des ateliers. L'inscription est obligatoire, elle permet d'adapter le nombre de participants aux locaux afin de garantir une qualité d'accueil et d'écoute pour vous et les enfants.

L'animatrice vous confirmera votre inscription par la suite.

Si vous n'avez pas encore votre planning d'accueil au moment de l'inscription, enregistrez-vous quand même, vous réajusterez avec l'animatrice lorsque vous l'aurez.

Peut-on emmener les bébés ?

Tout à fait, les matinées d'éveil sont ouvertes à tous et les explorations commencent dès le plus jeune âge. Toutefois il est préférable que l'adaptation chez vous soit terminée et que l'enfant soit suffisamment sécurisé avant de venir sur des matinées collectives.

De même, il est important de prioriser le respect du rythme de sommeil et les besoins de chacun. A vous d'évaluer ce qui est le plus judicieux.

Comment faire si un des enfants est malade ou si je ne peux pas venir ?

L'intérêt des matinées d'éveil et qu'elles soient profitables à chaque enfant. Vous êtes la plus à même de juger en fonction de son état de santé de ce qui sera le plus adapté à ses besoins (s'il est abattu, il sera probablement plus confortable chez vous qu'au milieu des copains qu'il risque de contaminer)

Vous pouvez annuler à tout moment auprès de l'animatrice, par un appel ou un message sur son téléphone. Votre place sera proposée à une collègue sur liste d'attente.

Peut-on prendre des photos ?

Ponctuellement oui, dès lors que vous restez disponible pour accompagner les enfants et dans le respect du droit à l'image et des autorisations des parents pour chacun des enfants.

En ce qui concerne les téléphones portables, ils doivent rester discrets et ne pas perturber les ateliers.

Doit-on absolument arriver et repartir aux horaires prévus ?

Non, une souplesse est nécessaire pour vous permettre de répondre au mieux au rythme des enfants que vous accueillez. (sauf séances particulières comme l'éveil musical, la médiathèque ou les spectacles ...)